



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE AUX PARTICIPANTS DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE*

30 novembre 1998

*Monsieur le Président du Conseil de l'Union interparlementaire,
Messieurs,*

C'est avec joie et reconnaissance que je vous accueille ici à l'occasion de la Conférence que vous tenez à Rome, ayant apprécié l'esprit qui anime votre rencontre et les informations que vous m'avez communiquées sur vos travaux.

En 1996, à l'occasion du Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements sur l'alimentation organisé par la FAO, les membres de l'Union inter-parlementaire prirent l'engagement solennel de promouvoir les objectifs du Sommet, et, en particulier, de faire en sorte que, avant l'an 2015, on parvienne à réduire de moitié le nombre des personnes qui souffrent de malnutrition. Ils soulignèrent en outre la nécessité de mettre en place des cadres juridiques de référence aptes à orienter un développement de l'agriculture mondiale qui respecte l'environnement. Vous vous êtes maintenant réunis, au seuil du troisième millénaire, pour continuer votre examen des questions concernant la sécurité alimentaire et analyser les obstacles et les défis qui se présentent à cet égard.

L'ordre du jour de vos travaux s'articule sur trois thèmes concrets qui sont fondamentaux si l'on veut véritablement mettre en œuvre les engagements du Sommet de 1996: comment arriver à des niveaux stables de sécurité alimentaire qui puissent accompagner la croissance de la demande, et comment faire pour que les diverses données économiques, comme la production, la distribution, le commerce international, la recherche scientifique, les investissements financiers, s'organisent en fonction de l'objectif qu'est la sécurité alimentaire pour tous? Comment maintenir une base adéquate de ressources communes (biodiversité, sols, pêche, eaux, forêts) et comment promouvoir le développement harmonieux du capital humain, technologique et financier? Quelles

pourraient être les actions parlementaires nécessaires pour apporter des solutions, d'une part, aux problèmes immédiats de sécurité alimentaire et, d'autre part, aux causes les plus profondes de la pauvreté?

Il s'agit là d'un programme réaliste puisqu'il reconnaît l'interaction de tant d'éléments politiques, sociaux et économiques dans le développement et l'éventuelle solution du problème de la sécurité alimentaire; mais c'est aussi un programme ambitieux et généreux, parce qu'il reconnaît la capacité de l'homme à apporter une solution à tant de problèmes et qu'il fait fermement appel à votre action comme à celle de vos collègues pour atteindre de si nobles objectifs.

Je ne peux que me réjouir de telles initiatives et j'ai la ferme espérance qu'elles seront porteuses de nombreux fruits sous la forme de propositions et d'actions concrètes. La hiérarchie de l'Église catholique n'a pas pour mission de donner des solutions techniques spécifiques, mais elle a la tâche de soutenir sans cesse les hommes et les femmes de bonne volonté qui recherchent ces solutions en mettant librement en jeu toutes leurs ressources humaines et en prenant la part de responsabilités qu'exige leur rôle dans la société. L'Église, également, s'emploie à susciter le dialogue et la coopération afin que tous les acteurs de la vie sociale, en se stimulant mutuellement et en considérant avec sérénité les divers points de vue, trouvent les voies qui conduisent à des solutions rapides et efficaces.

Une perception adéquate de l'économie internationale doit permettre de satisfaire toujours et sans exception le droit à la nutrition de tous et chacun des habitants de la terre, selon les termes définis par les différents instruments internationaux. Les diverses circonstances qui entourent les catastrophes naturelles, les conflits internationaux ou les conflits civils ne doivent jamais être des excuses pour ne pas respecter cette obligation, qui engage non seulement les organisations internationales et les gouvernements des pays qui connaissent une situation d'urgence alimentaire, mais aussi, et d'une manière toute particulière, les États qui, par la miséricorde de Dieu, sont les dépositaires d'abondantes richesses et de moyens matériels.

La sécurité alimentaire permanente et universelle dépend d'un grand nombre de décisions politiques et économiques qui, le plus souvent, échappent complètement à ceux qui souffrent de la faim et qui, par contre, sont souvent liées à d'autres décisions politiques prises à l'intérieur de certains États en fonction de facteurs de pouvoir nationaux ou sectoriels. Une solidarité internationale bien comprise doit au contraire faire en sorte que toutes les décisions nationales et internationales puissent tenir compte des intérêts du pays et des nécessités extérieures, en évitant de se constituer en obstacle au développement des autres et en apportant toujours une contribution au progrès mondial, particulièrement à celui des pays moins développés.

Comment ne pas mentionner, dans ce contexte, le problème de la dette extérieure des pays les plus pauvres et celui de la difficulté qu'éprouvent de nombreux autres pays en voie de développement à accéder au crédit dans des conditions qui maintiennent et favorisent un

développement humain et social équilibré? Votre programme de travail mentionne les questions financières et le problème de la dette comme des conditions de la sécurité alimentaire. Que Dieu éclaire les hommes politiques des pays plus favorisés afin qu'ils trouvent les moyens de prendre généreusement en charge les coûts des programmes internationaux d'allégement ou d'annulation pure et simple du poids si lourd qui écrase les populations les plus défavorisées de tant de régions du monde !

Au moment où étaient publiés la Déclaration du Sommet de Rome de 1996 et le Plan d'Action qui l'accompagnait, la Communauté internationale prit unanimement un certain nombre d'engagements dans tous les domaines de l'économie nationale et internationale propres à atteindre ses objectifs. Au cours des deux années qui ont suivi la Déclaration du Sommet mondial de l'Alimentation, de nombreux autres engagements ont été pris et des projets internationaux élaborés, afin d'éliminer la pauvreté extrême et d'affronter de manière appropriée les charges financières qui pèsent sur les plus pauvres. Il est bien évident que les déclarations politiques internationales, tout comme les instruments juridiques multilatéraux, sont sans effet tant qu'ils ne sont pas soutenus par une législation nationale efficace et par une volonté politique de les mettre en œuvre.

C'est pourquoi votre dialogue et vos échanges d'expériences entre représentants de pouvoirs législatifs de tant de nations et de régions du monde sont un signe réconfortant d'espérance. La connaissance et la compréhension des réalités d'autres pays ou régions du monde ne peuvent qu'apporter une contribution à la mondialisation de la solidarité. En même temps, avec l'aide de Dieu Tout-Puissant, votre rencontre pourra être aussi un moyen supplémentaire pour favoriser un changement dans les motivations les plus profondes des décisions politiques, de telle sorte que, au lieu de se laisser guider par un style de vie hédoniste et par une soif égoïste et démesurée de consommation, les cœurs des hommes et des femmes s'orientent toujours selon une claire perception de leurs responsabilités sociales, même envers leurs frères et sœurs les plus pauvres qui vivent dans les régions les plus éloignées et les plus oubliées de la planète.

En demandant à l'Esprit Saint de vous guider dans les tâches que vous accomplissez au service des hommes, je vous accorde de grand cœur la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol.XXI, 2 p. 1160-1163.*

L'Osservatore Romano 1.12. 1998 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 49 p.6.

La Documentation catholique 1999 n. 2196 p. 60-61.

© Copyright 1998 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana